

Initiales du  
président

Initiales du  
secrétaire

1

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN  
COMITÉ EXÉCUTIF  
SÉANCE ORDINAIRE DU 27 AVRIL 2010

Procès-verbal de la séance ordinaire du Comité exécutif de la Commission scolaire Marie-Victorin, tenue le 27 avril 2010 à 21 heures, à la salle Flore laurentienne située au siège social de la Commission scolaire Marie-Victorin, 13, rue Saint-Laurent Est à Longueuil.

**SONT PRÉSENTS :**

**COMMISSAIRES :**

Mmes Nathalie Boisclair, Lucie Désilets, Michelle Laguë et Nicole Leblanc

MM Roch Dumont, Michel Gervais et Normand Héroux

Formant quorum sous la présidence de Mme Lucie Désilets.

**COMMISSAIRES REPRÉSENTANTE PARENTS:**

Du secondaire : Mme Chantal Boisselle

Du primaire : M. Nicolas Léonard

**SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :**

Mme Francine Chabot, commissaire

**SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :**

M. André Byette, directeur général

M. Anthony Bellini, directeur général adjoint

Mme Monique Guillet, directrice générale adjointe

M. Daniel Ouimet, directeur général adjoint

Me Marylène Drouin, directrice du Service du secrétariat général, des affaires corporatives et des communications

M. Dany Harton, directeur du Service des ressources matérielles

M. Denis Sylvestre, directeur du Service des ressources financières et de l'approvisionnement

Me Frédérick Roussel, coordonnateur au Service du secrétariat général, des affaires corporatives et des communications

**OUVERTURE DE LA SÉANCE**

La présidente, Mme Lucie Désilets, déclare la séance ouverte.

Il est 22 h 45.

Initiales du  
président

Initiales du  
secrétaire

2

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN  
COMITÉ EXÉCUTIF  
SÉANCE ORDINAIRE DU 27 AVRIL 2010

36-CE-2009-2010

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**IL EST PROPOSÉ** par M. Michel Gervais:

**QUE** l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

**Adoptée à l'unanimité**

**ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la séance et moment de réflexion
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des procès-verbaux:
  - 3.1 Exemption de lecture et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 23 mars 2010
4. Questions orales du public
5. Affaires de la Direction générale
6. Affaires du Service du secrétariat général, des affaires corporatives et des communications
7. Affaires du Service des ressources éducatives
8. Affaires du Service des ressources humaines
9. Affaires du Service de l'organisation et du transport scolaire
10. Affaires du Service des ressources financières et de l'approvisionnement
  - 10.1 Octroi d'un contrat d'approvisionnement d'articles d'arts plastiques
11. Affaires du Service des ressources matérielles
  - 11.1 École Gérard-Filion – fenestration / blocs C2 Sud, C1 sous-sol, fenêtres en bois C3 et C4 s/s  
École secondaire Saint-Edmond – fenestration phase II
  - 11.2 École Le Déclic – fenestration et réfection du mur extérieur, façade Est
  - 11.3 École du Tournesol – réfection des services sanitaires (bloc fille et bloc garçon)  
École Marie-Victorin / Pavillon le Jardin – réfection des services sanitaires / locaux 129 et 130  
CÉA Le Moyne-D'Iberville – réaménagement des salles de douche et vestiaires B.112.5 et B.112.6
  - 11.4 Appel d'offres – entretien des espaces de verdure – prolongation de deux ans
  - 11.5 Appel d'offres public – entretien ménager du pavillon 2525  
Fernand-Lafontaine (CFP Pierre-Dupuy)
12. Affaires du Service des technologies de l'information
13. Affaires du Service de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes
14. Autres points
15. Questions orales du public
16. Parole aux commissaires
17. Parole aux commissaires représentant les parents
18. Ajournement ou clôture de la séance

Initiales du  
président

Initiales du  
secrétaire

3

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN  
COMITÉ EXÉCUTIF  
SÉANCE ORDINAIRE DU 27 AVRIL 2010

37-CE-2009-2010

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU  
23 MARS 2010**

**IL EST PROPOSÉ** par M. Normand Héroux que le procès-verbal de la séance ordinaire du 23 mars 2010 soit adopté avec dispense de lecture.

**Adoptée à l'unanimité**

**QUESTIONS ORALES DU PUBLIC**

Aucune personne n'a pris la parole.

38-CE-2009-2010

**OCTROI D'UN CONTRAT D'APPROVISIONNEMENT D'ARTICLES  
D'ARTS PLASTIQUES**

**CONSIDÉRANT QUE** la commission scolaire a procédé à un appel d'offres public pour l'achat de fournitures d'arts plastiques en mars 2009 pour une année se terminant le 30 avril 2010;

**CONSIDÉRANT QUE** l'appel d'offres comporte la possibilité de poursuivre pour une année additionnelle se terminant le 30 avril 2011, après entente entre les parties;

**CONSIDÉRANT QUE** le fournisseur Brault et Bouthillier a été retenu, car il était le seul soumissionnaire;

**CONSIDÉRANT** l'importance d'effectuer une consultation adéquate auprès des enseignants dans ce dossier pour connaître leurs besoins particuliers afin de les refléter adéquatement dans l'appel d'offres;

**IL EST PROPOSÉ** par M. Michel Gervais :

**QUE** le contrat pour l'acquisition de fournitures d'arts plastiques avec le fournisseur Brault et Bouthillier soit prolongé pour une année additionnelle se terminant le 30 avril 2011 et ce, après entente entre les deux parties;

**QUE** le directeur du Service des ressources financières et de l'approvisionnement soit mandaté pour négocier de gré à gré une entente avec le fournisseur actuel, afin d'éviter de procéder à un appel d'offres public.

**Adoptée à l'unanimité**

Initiales du  
président

Initiales du  
secrétaire

4

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN  
COMITÉ EXÉCUTIF  
SÉANCE ORDINAIRE DU 27 AVRIL 2010

39-CE-2009-2010

**ÉCOLE GÉRARD-FILION – FENESTRATION / BLOCS C2 SUD, C1  
SOUS-SOL, FENÊTRES EN BOIS C3 ET C4 S/S  
ÉCOLE SECONDAIRE SAINT-EDMOND – FENESTRATION PHASE II**

**CONSIDÉRANT** que cinq (5) firmes se sont procuré le cahier de charges;

**CONSIDÉRANT** que trois (3) firmes ont déposé une soumission;

**CONSIDÉRANT** la recommandation de la firme d'architectes «Birtz, Bastien, Beaudoin, Laforest architectes» d'octroyer le contrat à l'entrepreneur «Vitrerie Brunelle inc.»;

**IL EST PROPOSÉ** par Mme Nathalie Boisclair:

**QUE** le contrat pour les projets 078-278-45318- École Gérard-Filion- fenestration / blocs C2 Sud, C1 sous-sol, fenêtres en bois C3 et C4 s/s et 018-218-45381- École secondaire Saint-Edmond – fenestration phase II, soit accordé à la firme «Vitrerie Brunelle Inc.» pour un montant total de 349 704,00 \$ avant taxes, selon le tableau comparatif d'ouverture des soumissions du 13 avril 2010 déposé par le Service des ressources matérielles;

**QUE** le directeur du Service des ressources matérielles soit autorisé à signer le contrat et à intervenir pour et au nom de la Commission scolaire Marie-Victorin.

**Adoptée à l'unanimité**

40-CE-2009-2010

**ÉCOLE LE DÉCLIC – FENESTRATION ET RÉFECTION DU MUR  
EXTÉRIEUR, FAÇADE EST**

**CONSIDÉRANT** que cinq (5) firmes se sont procuré les cahiers de charges;

**CONSIDÉRANT** que trois (3) firmes ont déposé une soumission;

**CONSIDÉRANT** la recommandation de la firme d'architectes «Luc Gélinas, architecte» d'octroyer le contrat à l'entrepreneur «AFCOR Construction inc.»;

**IL EST PROPOSÉ** par Mme Michelle Laguë :

**QUE** le contrat pour le projet 034-167-45393 – École Le Déclif - fenestration et réfection du mur extérieur, façade Est, soit accordé à la firme «AFCOR Construction Inc.» pour un montant total de 244 904,55 \$, avant taxes selon le tableau comparatif d'ouverture des soumissions du 30 mars 2010 déposé par le Service des ressources matérielles;

Initiales du  
président

Initiales du  
secrétaire

5

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN  
COMITÉ EXÉCUTIF  
SÉANCE ORDINAIRE DU 27 AVRIL 2010

41-CE-2009-2010

**QUE** le directeur du Service des ressources matérielles soit autorisé à signer le contrat et à intervenir pour et au nom de la Commission scolaire Marie-Victorin.

**Adoptée à l'unanimité**

**ÉCOLE DU TOURNESOL – RÉFECTION DES SERVICES SANITAIRES (BLOC FILLE ET BLOC GARÇON)**  
**ÉCOLE MARIE-VICTORIN / PAVILLON LE JARDIN – RÉFECTION DES SERVICES SANITAIRES / LOCAUX 129 ET 130**  
**CÉA LE MOYNE-D'IBERVILLE – RÉAMÉNAGEMENT DES SALLES DE DOUCHE ET VESTIAIRES B.112.5 ET B.112.6**

**CONSIDÉRANT** que six (6) firmes se sont procuré le cahier de charges;

**CONSIDÉRANT** que quatre (4) firmes ont déposé une soumission;

**CONSIDÉRANT** la recommandation de la firme d'architectes «Cimaise architectes» d'octroyer le contrat à l'entrepreneur «Groupe C.G. Beaulieu inc.»;

**IL EST PROPOSÉ** par Mme Michelle Laguë :

**QUE** le contrat pour le projet 060-060-44367 – École du Tournesol – réfection des services sanitaires (bloc fille et bloc garçon), 040-040-44369 – École Marie-Victorin / Pavillon Le Jardin – réfection des services sanitaires / locaux 129 et 130 et 083-483-44368 – CÉA Le Moyne-D'Iberville – réaménagement des salles de douche et vestiaires soit accordé à la firme «Groupe C.G. Beaulieu inc.» pour un montant total de 336 990,00 \$ avant taxes, selon le tableau comparatif d'ouverture des soumissions du 21 avril 2010 déposé par le Service des ressources matérielles;

**QUE** le directeur du Service des ressources matérielles soit autorisé à signer le contrat et à intervenir pour et au nom de la Commission scolaire Marie-Victorin.

**Adoptée à l'unanimité**

42-CE-2009-2010

**APPEL D'OFFRES – ENTRETIEN DES ESPACES DE VERDURE – PROLONGATION DE DEUX ANS**

**CONSIDÉRANT** que les cahiers des charges d'entretien des espaces de verdure prévoient la possibilité de renouveler les contrats pour deux années additionnelles et ce, aux mêmes conditions;

**CONSIDÉRANT** que les prix soumis pour ce contrat, pour la majorité des immeubles, datent de trois ans et que le prix de l'essence n'a cessé d'augmenter;

Initiales du  
président

Initiales du  
secrétaire

6

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN  
COMITÉ EXÉCUTIF  
SÉANCE ORDINAIRE DU 27 AVRIL 2010

**CONSIDÉRANT** que cet entrepreneur, plus bas soumissionnaire conforme, a obtenu le contrat de l'entretien de la verdure des établissements depuis plusieurs années;

**CONSIDÉRANT** la recommandation du Service des ressources matérielles de renouveler le contrat pour au moins un an;

**CONSIDÉRANT** la recommandation du comité de travail du Comité exécutif de renouveler pour la période de deux ans comme prévu par le cahier des charges;

**IL EST PROPOSÉ** par M. Michel Gervais :

**QUE** le contrat pour l'appel d'offres - Entretien des espaces de verdure soit accordé pour deux années additionnelles, soit pour l'été 2010 et l'été 2011, à la firme «Franclair inc.» pour un montant total de 233 092 \$, avant taxes;

**QUE** le directeur du Service des ressources matérielles soit autorisé à signer le renouvellement du contrat pour deux ans et à intervenir pour et au nom de la Commission scolaire Marie-Victorin.

**Adoptée à l'unanimité**

43-CE-2009-2010

**APPEL D'OFFRES PUBLIC – ENTRETIEN MÉNAGER DU PAVILLON  
2525 FERNAND-LAFONTAINE (CFP PIERRE-DUPUY)**

**CONSIDÉRANT** que dix (10) firmes se sont procuré le cahier de charges;

**CONSIDÉRANT** que quatre (4) firmes ont déposé une soumission;

**CONSIDÉRANT** la recommandation du Service des ressources matérielles suite à l'analyse des soumissions;

**IL EST PROPOSÉ** par Mme Nicole Leblanc :

**QUE** le contrat d'entretien ménager pour le Pavillon 2525 Fernand-Lafontaine du Centre de formation professionnelle Pierre-Dupuy soit accordé à la firme «Centre de transition le Sextant inc.» pour un montant total de 104 483,10 \$, avant taxes, pour une période de quatorze (14) mois, soit du 1<sup>er</sup> mai 2010 au 30 juin 2011, selon le tableau comparatif d'ouverture des soumissions du 7 avril 2010 déposé par le Service des ressources matérielles;

**QUE** le directeur du Service des ressources matérielles soit autorisé à signer le contrat et à intervenir pour et au nom de la Commission scolaire Marie-Victorin.

**Adoptée à l'unanimité**

Initiales du  
président

Initiales du  
secrétaire

7

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN  
COMITÉ EXÉCUTIF  
SÉANCE ORDINAIRE DU 27 AVRIL 2010

**AUTRES POINTS**

Aucun autre point n'a été abordé.

**QUESTIONS ORALES DU PUBLIC**

Aucune personne n'a pris la parole.

**PAROLE AUX COMMISSAIRES**

Aucun commissaire n'a pris la parole.

**PAROLE AUX COMMISSAIRES REPRÉSENTANT LES PARENTS**

Aucun commissaire représentant les parents n'a pris la parole.

**CLÔTURE OU AJOURNEMENT DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance prend fin. Il est 22 h 55.

---

Présidente

---

Secrétaire générale